

SÉLECTION DNCA EUROSE

Un placement patrimonial avec une gestion active et flexible en contrepartie d'une certaine prise de risque

Un fonds diversifié patrimonial

Sélection DNCA Eurose est un FCPE nourricier⁽¹⁾ de DNCA Invest Eurose, compartiment de la SICAV luxembourgeoise DNCA Invest, gérée par DNCA Finance sur délégation de DNCA Finance Luxembourg. L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE Sélection DNCA Eurose sont identiques à ceux du compartiment DNCA Invest Eurose.

Sélection DNCA Eurose a pour objectif de réaliser, sur sa **durée minimum de placement recommandée de 3 ans**⁽²⁾, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, composé de l'Eurostoxx 50 (20 %) et du FTSE MTS Global (80 %)⁽³⁾ calculé dividendes et coupons réinvestis.

Ce compartiment est exposé jusqu'à 100% du portefeuille, sur des produits obligataires, libellés en euros, notés ou non. Au moins 50% des obligations sélectionnées doivent être notées « Investment Grade » (c'est-à-dire au minimum A-3 en court terme et BBB- en long terme).

Le portefeuille pourra se composer de titres à taux fixes libellés en euros, émis par des émetteurs publics ou privés, sans contrainte de notation y compris des émissions non notées. Les obligations convertibles⁽⁴⁾ visent à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille, en contrepartie d'une exposition à un risque actions et à un risque de crédit. La part actions varie, elle, de 0 à 35 % du portefeuille⁽⁵⁾. Le portefeuille peut également être investi, à hauteur de 15 % maximum, en véhicules de titrisation ABS et MBS⁽⁶⁾.

La répartition du portefeuille entre les classes d'actifs varie en fonction de la conjoncture économique et de l'évolution des marchés financiers.

La liste des risques associés à ce fonds figure au verso.

Une gestion active des classes d'actifs et des valeurs en portefeuille

Le portefeuille de Sélection DNCA Eurose est construit autour de **quatre classes d'actifs : obligations classiques, obligations convertibles, actions et produits monétaires**. La gestion reste principalement obligataire, et l'allocation entre ces classes repose sur l'expérience des gérants et en fonction des marges d'allocation précédemment évoquées.

L'équipe de gestion cherche à identifier des titres qu'elle juge « bon marché » dont le prix ne reflète pas, selon elle, la valeur intrinsèque de l'entreprise ou de ses fondamentaux sur le long terme.

Cette analyse est menée à la fois du point de vue de l'actionnaire et du créancier. Les actions et obligations en portefeuille sont ainsi sélectionnées et gérées activement en fonction de leur potentiel de revalorisation, selon l'analyse de l'équipe de gestion.

LES POINTS CLÉS

- Une gestion active, diversifiée et patrimoniale
- Une approche patrimoniale au travers d'un portefeuille qui cherche à s'adapter aux différentes configurations de marché via un arbitrage entre plusieurs classes d'actifs
- Une équipe de gestion expérimentée
- Profil de risque et de rendement : 4/7 (voir détail au verso)
- Votre investissement comporte une certaine prise de risque, dont le risque de perte en capital (voir détail au verso)

FOCUS

Aujourd'hui adossée à Natixis Investment Managers, **DNCA Finance** est une boutique de gestion spécialisée dans l'approche patrimoniale pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Elle a développé des pôles d'expertise en gestions obligataire, diversifiée, performance absolue et actions, régulièrement récompensés par la presse spécialisée.

Les références à un classement, un prix ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds.

Les règlements des prix mentionnés sont disponibles sur le site www.dnca-investments.com, rubrique « Actualités ».

(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/ Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/FIA dépasse 90 % de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître, en raison de ses propres frais de gestion. (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. (3) Eurostoxx 50 : Indice actions représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro. Il est disponible sur le site www.stoxx.com. FTSE MTS Global : Indice représentatif des emprunts obligataires à taux fixe libellés en euro émis par les états membres de la zone euro ayant une durée résiduelle d'un an minimum. Il est disponible sur le site Internet www.ftserussell.com. (4) L'obligation convertible est une obligation qui donne à son détenteur, pendant la période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions de la société émettrice. L'obligation convertible s'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur. Elle présente donc un risque actions. (5) Nous vous invitons à prendre connaissance du prospectus de la SICAV dans lequel figure de plus amples informations. (6) Asset-Backed Securities : titres adossés à des créances de crédit à la consommation, crédit automobile, contrats de leasing, titres d'Etat... Mortgage-Backed Securities : titres adossés à des créances hypothécaires.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Au travers de son investissement dans le compartiment DNCA Invest Eurose, le fonds Sélection DNCA Eurose est exposé aux risques suivants :

- Risque de perte en capital : le capital n'est pas garanti,
- Risque de taux lié à l'investissement en produits de taux (obligataires et monétaires),
- Risque de crédit lié à l'investissement en produits obligataires,
- Risque actions,
- Risque lié aux investissements en produits dérivés,
- Risques spécifiques liés aux véhicules de titrisation : titres adossés à des actifs (ABS) et titres adossés à des créances hypothécaires (MBS),
- Risque lié aux titres en difficulté, lié à l'investissement en titres ayant en titres ayant une notation inférieure à CCC à long terme ou l'équivalent par Standard & Poor's, titres considérés comme spéculatifs.

Une définition plus complète des risques est disponible dans le prospectus du FCPE.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Ostrum Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et 699 collaborateurs⁽²⁾.

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion. Ses actifs s'élèvent à 23,4 milliards d'euros⁽³⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016. - (2) Source : Ostrum Asset Management au 31 mars 2017. - (3) Source : DNCA Finance au 30 septembre 2017.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en décembre 2017, est produit à titre purement indicatif. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Ostrum Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Sélection DNCA Eurose (fonds nourricier de DNCA Invest Eurose, compartiment de la SICAV DNCA Invest)
Univers d'investissement	Actions et obligations des pays de l'Union Européenne
Fonds de fonds	Non
Fonds maître	DNCA Invest Eurose (compartiment de la SICAV DNCA Invest gérée par DNCA Finance Luxembourg).
Forme juridique	FCPE
Société de gestion	Ostrum Asset Management
Délégué de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	29/12/2015
Devise	Euro
Indicateur de référence	20% Eurostoxx 50 (dividendes nets réinvestis) + 80% FTSE MTS Global (coupons nets réinvestis)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	20 €
Durée minimale de placement recommandée	3 ans ⁽⁴⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(4) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1% du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
0,70 % TTC maximum l'an de l'actif net
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
0,78 % TTC maximum l'an de l'actif net⁽⁵⁾

(5) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres Fonds. Dans le cas d'un FCPE nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximums du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux du Fonds nourricier.